



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 29 juillet 2024

### Baromètre du mois de juin 2024 sur les temps d'attente aux contrôles frontières des aéroports parisiens

La Direction de la Police aux Frontières et le Groupe ADP s'associent pour dresser le bilan des temps d'attente que rencontrent les passagers aux différents points de contrôles frontières dans les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

#### Tendance générale observée sur le mois de juin 2024<sup>1</sup> :

Pour mémoire, les temps d'attente maximum à la Police aux Frontières dans les aéroports, fixés par le Premier ministre lors du conseil interministériel du tourisme du 26 juillet 2017, sont de 30 minutes pour les ressortissants européens et de 45 minutes pour les non européens.

- ◆ **À Paris-Charles de Gaulle** : sur près de 3,3 millions de passagers des vols internationaux<sup>2</sup>, **84,6% ont attendu moins de 10 minutes**, 13,9% entre 10 et 30 minutes, 1,3% entre 30 et 45 minutes, et 0,2% plus de 45 minutes.
- ◆ **À Paris-Orly** : sur près de 970 000 passagers des vols internationaux, **91,7% ont attendu moins de 10 minutes**, 8% entre 10 et 30 minutes et 0,2 % entre 30 et 45 minutes.

#### Evènements ayant entraîné des temps d'attente supérieurs à 30 minutes :

##### À Paris-Charles de Gaulle /

- ◆ Semaine 23 : **44 évènements** ayant impacté environ 10 500 passagers, avec un temps d'attente moyen de 41 minutes.
- ◆ Semaine 24 : **27 évènements** ayant impacté environ 6 190 passagers, avec un temps d'attente moyen de 40 minutes.
- ◆ Semaine 25 : **19 évènements** ayant impacté environ 4 500 passagers, avec un temps d'attente moyen de 42 minutes.
- ◆ Semaine 26 : **31 évènements** ayant impacté environ 8 300 passagers, avec un temps d'attente moyen de 41 minutes.

<sup>1</sup> En mai 2024, à Paris-Charles de Gaulle, sur près de 4 millions de passagers des vols internationaux, 85,1% ont attendu moins de 10 minutes, 13,2 % entre 10 et 30 minutes, 1,4 % entre 30 et 45 minutes, et 0,3 % plus de 45 minutes. À Paris-Orly : sur près de 1,2 millions de passagers des vols internationaux, 91,1% ont attendu moins de 10 minutes, 8,6 % entre 10 et 30 minutes et 0,3 % plus de 45 minutes.

<sup>2</sup> Sont pris en compte les passagers ayant passé une frontière aux départs, en correspondance ou aux arrivées à Paris-Charles de Gaulle ou Paris-Orly (ne concerne donc pas les passagers sur des vols domestiques ou Schengen).

## À Paris-Orly /

- ◆ Semaine 23 : **2 événements** ayant impacté environ 170 passagers, avec un temps d'attente moyen de 34 minutes.
- ◆ Semaine 24 : **5 événements** ayant impacté environ 500 passagers, avec un temps d'attente moyen de 40 minutes.
- ◆ Semaine 25 : **5 événements** ayant impacté environ 630 passagers, avec un temps d'attente moyen de 38 minutes.
- ◆ Semaine 26 : **1 événement** ayant impacté environ 100 passagers, avec un temps d'attente moyen de 32 minutes.

### Retour sur quelques événements :

- ◆ **Dimanche 9 juin, à la frontière des arrivées en correspondance entre le Terminal 2E et le 2F de Paris-Charles de Gaulle, entre 8h45 et 9h55**, le nombre important de passagers non éligibles aux sas PARAFE a eu pour conséquence une sollicitation maximale des agents de police chargés des contrôles en aubettes. Cette situation a entraîné un rallongement des temps d'attente, le temps que des renforts arrivent. Environ 500 passagers ont attendu 55 minutes en moyenne.
- ◆ **Vendredi 21 juin, aux départs du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, entre 09h00 et 11h15**, suite à la panne du logiciel de contrôle mis à disposition de la Police aux frontières, un dispositif de contrôle manuel a été activé par les forces de l'ordre. Le renfort de gardes-frontières s'est rapidement mis en place (toutes les positions de contrôle étaient disponibles). Les équipes de Paris Aéroport ont diffusé des annonces sonores pour informer les passagers sur la situation en expliquant ce ralentissement ; des personnels d'accueil ont été mobilisés pour porter assistance aux clients les plus fragiles et une distribution de bouteilles d'eau et d'éventails a également été effectuée. Les passagers dont le vol était imminent ont été priorités. Environ 1200 passagers ont attendu jusqu'à 75 minutes en moyenne.

## **Renforcement des effectifs de la Police aux Frontières pour les grands départs et les Jeux de Paris 2024**

Cet été, ce seront **environ 2 000 renforts au total qui seront mobilisés dans les aéroports parisiens pour l'accueil des délégations et des passagers, et la sécurisation des plateformes. Les renforts viennent de la Police aux Frontières, de l'Agence européenne de garde-frontières Frontex, et sont également des policiers étrangers.**

Cette mobilisation inédite permettra de **garantir 100 % d'armement des aubettes et des sas PARAFE.**

En parallèle, **le nombre de sas PARAFE est en augmentation de 60 % par rapport à l'été 2023, avec 192 sas répartis entre Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.**

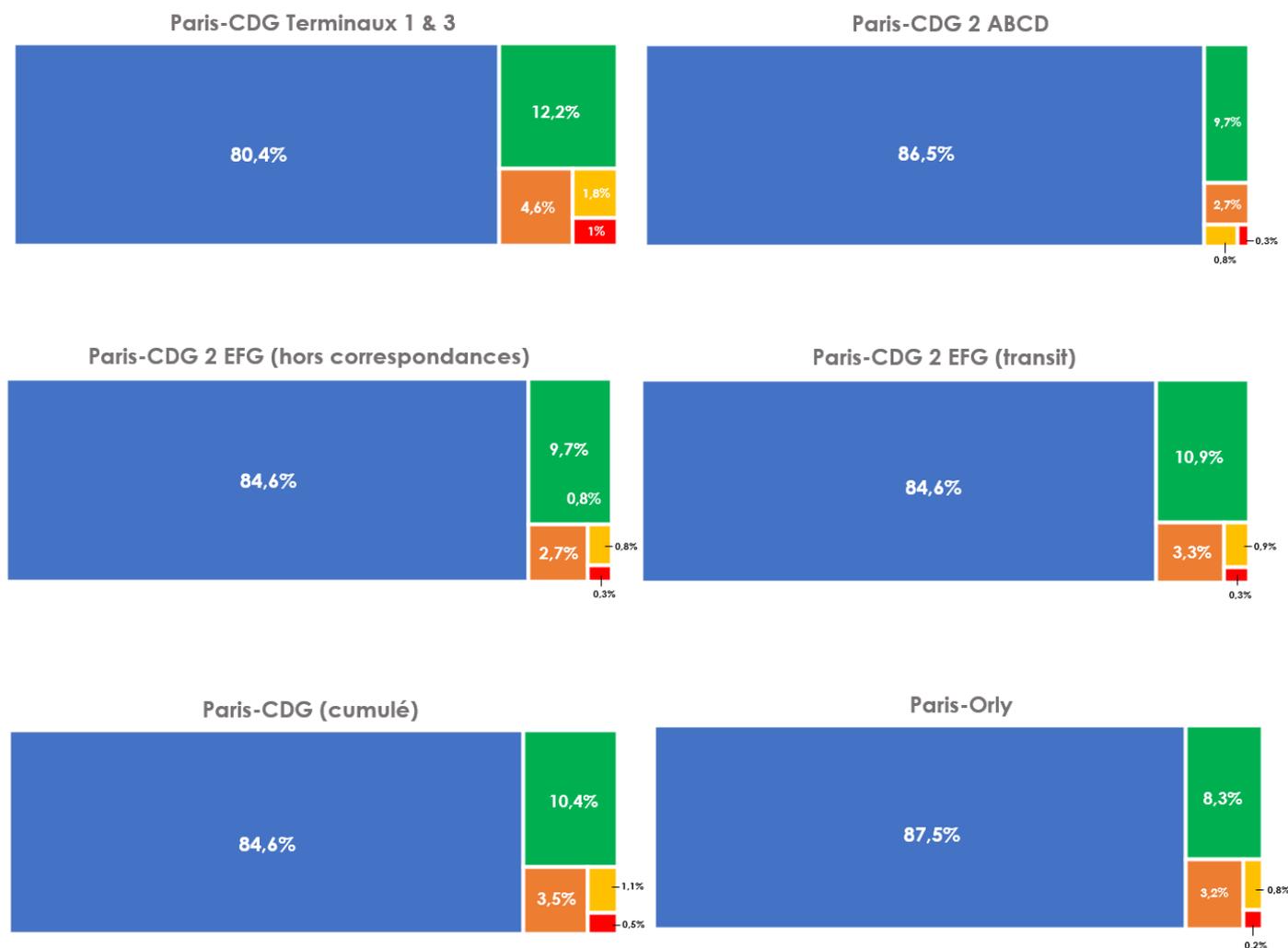
Pour rappel, les sas PARAFE sont des points de passages automatisés à reconnaissance faciale à la frontière, accessibles aux passagers majeurs qui disposent d'un passeport biométrique.

En plus des voyageurs des 27 nationalités de l'Union européenne, ils sont accessibles à une soixantaine d'autres nationalités aux départs, et une quinzaine de nationalités aux arrivées.

L'été dernier, environ un tiers des passagers aux arrivées de Paris-Charles de Gaulle les ont utilisés.

## Détails des résultats mensuels du mois de juin à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly :

Part de passagers départs et arrivées ayant attendu par tranche de 10 minutes de temps d'attente



### Méthodologie : données temps réel issues de capteurs de comptage

Depuis 2019, le Groupe ADP a déployé des **outils de monitoring et de pilotage des flux de passagers et des temps d'attente**.

Des capteurs permettant en particulier de compter le nombre de passagers en temps réel dans une file d'attente ont notamment été déployés pour équiper les zones de passage frontière et de contrôle sûreté des aéroports parisiens.

Il s'agit d'un outil de mesure temps réel qui se met **à jour automatiquement toutes les cinq secondes**.

Il permet de compter le nombre de passagers dans une file d'attente : en mesurant combien de temps la dernière personne sortant de la file a attendu. Il faut **entre 80 et 200 capteurs** pour couvrir une zone en fonction de sa taille.

Les données sont récupérées dans un outil de suivi de la performance opérationnelle qui permet d'analyser ce qui s'est passé dans une journée opérationnelle. Ce sont les données extraites de ces capteurs qui sont utilisées pour établir ce baromètre.

## À propos du **Groupe ADP**

**Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation, +33 (0)1 74 25 23 23**

**Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 (0)6 32 35 01 46, Eliott Roch, +33 (0)6 98 90 85 14 - invest@adp.fr**

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2023, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 99,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et 336,4 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2023, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 5 495 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 631 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny - 552 016 628. Plus d'information sur [www.groupe-adp.com](http://www.groupe-adp.com) et sur [X @GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP)

## À propos de la **Direction générale de la Police Nationale**

**Contact presse : Service d'information et de communication - + 33 1 40 07 60 70 - sicopmedia@interieur.gouv.fr**

La direction générale de la police nationale a pour missions la sécurité nationale, l'investigation, la police scientifique, le renseignement, l'ordre public, la coopération internationale, le contrôle interne et la sécurisation aux frontières. Cette dernière mission consiste à contrôler les passagers se présentant dans les aéroports, ports et gares internationaux. Plus généralement et sur l'ensemble du territoire, elle s'élargit à la lutte contre l'immigration irrégulière et ses filières organisées, la fraude documentaire et l'emploi d'étrangers sans titre de séjour. Cette mission de sécurité s'opère également dans la sécurisation du réseau ferré et le contrôle de la mise en œuvre des mesures de sûreté dans les transports internationaux.